



## UNION FRANÇAISE des UNIVERSITÉS TOUS ÂGES

### Réunion de CONSEIL D'ADMINISTRATION Paris le mardi 11 octobre 2012 Maison des Associations

Site : <http://www.ufuta.fr>;

Mail : [ufuta@ufuta.fr](mailto:ufuta@ufuta.fr)

Présents : Monique ASTIE, Jean-Louis CHEMIN, Jean COUDERT, Françoise DAVID- SCIARA, Annette ENTRAIGUES, Yvon LE GALL, André LE POTTIER, Céline MENIL, Gérard POTENNEC, Marie-Denise RISS-COLY, Jacques RIVENS, François VELLAS.

Excusée : Jeanne URVOY (pouvoir).

Avant d'aborder l'ordre du jour de la réunion, un tour de table avec la présentation de chacun permet d'accueillir les nouveaux membres élus lors de la dernière assemblée générale de Royan.

#### 1. Comptes rendus des CA du 21 mai 2012 et du 23 mai 2012.

- CA du 21 mai : approuvé à l'unanimité
- CA du 23 mai : approuvé à l'unanimité

Assemblée générale du 23 mai 2012 : le projet de procès verbal est examiné, essentiellement pour des corrections de forme (fautes de frappe, etc.), mais aussi pour réparer des oublis ou erreurs.

La Présidente souhaite faire part aux membres du Conseil du contenu d'un courrier qu'elle a reçu émanant de M. RAVAILLE. Il conteste, entre autre, les résultats des votes lors de l'AG et menace d'une action en justice. La règle implicite appliquée pour les élections est la majorité absolue soit la moitié des voix + 1 (ce qui a été précisé lors de cette Assemblée générale avant les élections). Il apparaît nécessaire de revoir les textes des statuts, en conformité avec le droit des associations, et de les soumettre à un spécialiste de ce domaine.

En conséquence, concernant les **Statuts** :

**Une commission constituée de Yvon LE GALL et Marie-Denise RISS-COLY** est chargée d'analyser les textes et de présenter le résultat de leur travail qui sera examiné lors du prochain CA. Le projet sera ensuite soumis à un juriste.

Jean Louis Chemin rappelle que lors du dépouillement des votes il y avait 3 scrutateurs qui ont quitté la salle de l'AG et se sont installés à côté ; leurs échanges oraux troublaient la tenue de l'AG qui se poursuivait. Il est fait remarquer que l'un des scrutateurs avait donné les résultats des votes à certains membres de l'assemblée avant même qu'ils ne soient proclamés par la présidente.

Une réponse sera faite au courrier de M. RAVAILLE et envoyée avec AR. Nous attendons sa réaction en retour.

Il est souhaité que dans le règlement l'expression Comité scientifique soit remplacée par Conseil scientifique.

**Le Conseil d'administration approuve à l'unanimité le Procès Verbal de l' AG du 23 mai 2012.**

Les Assises de Royan : l'organisation matérielle, l'accueil, les visites, tout fut une réussite.

Mais en ce qui concerne la fréquentation du nombre d'inscrits, le constat est attristant : l' UFUTA compte 65000 membres par le biais des UTA membres. Seulement 140 présents et représentés.  
ont été décomptés

#### 2. Le retrait de l'IUAD de Grenoble

Le président de l' IUAD explique la raison de ce retrait de l' UFUTA par des problèmes financiers. La réponse qu'il a faite au courrier de Françoise DAVID-SCIARA laisse entrevoir une possible ouverture pour l'avenir.

Ce retrait reste peut-être momentané, conjoncturel. Mais il a des conséquences immédiates :

- Le secrétaire général de l'UFUTA ne peut plus rester membre du CA à partir de 2013
- Que deviennent les Chardons programmés par et à Grenoble en 2015 ? Les personnes en charge de ce projet n'ont pas été informées de ce retrait.

Secrétariat général : Jacques RIVENS dispose de l'ensemble des archives qu'il peut transférer sur une clé USB, de même que le fichier des UTA sous Access qu'il peut transférer en tableau Excel.

Dès janvier 2013, il faut constituer l'annuaire qui paraîtra en mai, c à d. envoyer un questionnaire aux UTA, puis, à réception modifier le cas échéant l'état des fiches, effectuer la mise en page et proposer les épreuves fin février - début mai.

Afin d'assurer la continuité, la secrétaire-adjointe accepte de prendre le relais et Jean COUDERT la fonction de secrétaire-adjoint.

**A l'ordre du jour du prochain CA il faut inscrire la composition du bureau.**

Les Journées audio-visuelles : il faut réfléchir à un lieu de substitution. Pourquoi ne pas solliciter une université ne siégeant pas au CA ?

L'idée d'une demande de subvention est émise : auprès d'un ministère, dans le cadre d'un projet pédagogique p ex. Chaque université pourrait présenter ses réalisations autour du thème général et ses déclinaisons.

Françoise DAVID-SCIARA fait état d'un courrier sollicitant une correspondance internationale.

### **3. Finances**

Avant la tenue de ce CA, la présidente, le trésorier et le comptable ont examiné l'état des comptes.

Au 11.10.2012 le total des produits se monte à 18 146,44 € et le total des charges à 14 299,51€

Pour cette année les comptes sont équilibrés.

Le tableau des adhérents au 1.1.2012 et l'état au 3.10.2012 sont ensuite examinés ; André LE POTTIER informe que les cotisations tardent à être versées. Il faut que le trésorier fasse une relance écrite ou par téléphone.

Question : est-il envisageable d'augmenter les cotisations ? Le taux de 0,23€ est le même depuis de nombreuses années. Les avis sont partagés mais il faut y réfléchir rapidement.

### **4. Calendrier des diverses rencontres**

Assemblée générale 2013 : à programmer en mars ou avril

La Cité des Sciences à la VILLETTE met gratuitement à notre disposition 2 journées par an dans ses locaux. Au cas où il y aurait quelque difficulté à obtenir une salle rapidement, il faudrait chercher ailleurs, mais à quel coût ? La location d'une salle revient à 900€ la ½ journée à la MGEN p ex

Monique Astié se charge de prendre contact avec Carole MARINNE de la Cité des Sciences. Plusieurs dates sont retenues à la proposition de préférence en avril : les 3, 4, 9, 10 ou 11, pour tenir compte des dates des congés scolaires.

**Adaptation des statuts : si ce point est inscrit à l'ordre du jour, il faudra réunir une Assemblée Générale Extraordinaire avant l'AG ordinaire**

La Journée des présidents 2013 ? son organisation sera examinée lors d'un prochain CA.

**Calendrier des CA** : les dates des **22 janvier et 19 mars** sont proposés à une pré-réservation à la Maison des Associations ; elles sont à confirmer à partir du 15 novembre.

### **5. Les Assises de Toulouse** : thème retenu : « Tourisme et culture ».

M.Vellas souhaite que ces Assises se situent au niveau universitaire et scientifique. De nombreux ouvrages, publications, thèses, recherches existent sur le sujet. Sous l'égide de l'Unesco existe une chaire universitaire regroupant une cinquantaine de personnes (pas plus de 2 personnes par pays). Les Universités de Toulouse et Paris 1 représentent la France.

Cela signifie utiliser le langage universitaire : définition des termes voyageur, visiteur, touriste, excursionniste, etc.

Positionnement des Assises : l'angle d'approche à retenir est celui des UTA, UTL, UIA. Il ne semble pas qu'il existe des travaux spécifiques sur cet aspect.

Plusieurs pistes de réflexion ressortent des échanges qui ont suivi :

Tourisme de masse / tourisme élitiste et seniors = destructeur / écotourisme

Tourisme culturel à décliner sous plusieurs aspects sous l'angle de nos universités qui permettrait aux membres de s'exprimer :

Tourisme et musées

Tourisme et grands sites

Tourisme et art vivant : festivals,...

Tourisme du point de vue du Voyage initiatique

Tourisme religieux

Tourisme gastronomique

Excursionnisme et UTA

Typologie des tourisms culturels : p ex prévoir des exposés de témoignages, sur 1 journée, comme par ex géologie, biologie végétale

Le tourisme des séniors

Le tourisme de masse est-il recherché par les personnes âgées ?

les enjeux économiques,

le tourisme social : G POTENNEC fait part d'une étude sur les bienfaits au niveau de la santé en Espagne et au Portugal entraînant une diminution des dépenses de santé.

Le tourisme rend-il les touristes plus intelligents au retour ? (compréhension culturelle).

La conclusion de ces assises pourrait déboucher sur un objectif à atteindre :

Comment, par notre réflexion, faire des propositions pour rendre les touristes plus intelligents ( c à d meilleure compréhension de l'environnement, des coutumes,...)

Indiquer quelques bonnes pratiques

Dans chaque thème : 1 ou 2 communications et une table ronde

M.Vellas se propose d'envoyer un schéma

**6. Concours des Plumes** : le projet de règlement a été revu ; il est accompagné de précisions sur la participation au concours. Ces documents seront envoyés rapidement aux UTA.

### **7. Discussion libre**

Parrainage par les ministères : il faudrait demander le parrainage d'un ministère assorti d'une demande de dotation financière. On peut ainsi obtenir une notoriété plus forte en étant ancré auprès d'un ministère

Le salon des séniors se tient fin mars Porte de Versailles : peut-on y être présent et à quel prix et quelle présence?  
Annette ENTRAIGUES se renseigne.

La séance est levée à 16 h30.

La secrétaire-adjointe

La Présidente

Céline Ménil

Françoise David-Sciara